



CENTRE DE GESTION DE LA
FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE

Village des Collectivités Territoriales

1 avenue de Tizé - CS 13600 - 35236 THORIGNÉ-FOUILLARD CEDEX - Téléphone 02 99 23 31 00 - Télécopie 02 99 23 38 00 - www.cdg35.fr - E-mail : contact@cdg35.fr

DÉLIBÉRATION N° 22-58

Conseil d'Administration du 05/07/2022

ADHÉSION AU RÉSEAU DÉCLIC

CONSEIL ET DÉVELOPPEMENT

• Nombre de membres en exercice :	34
• Nombre de membres présents :	18
• Nombre de pouvoirs :	7
• Nombre de suffrages exprimés :	25
• Votes POUR :	25
• Votes CONTRE :	0
• Abstentions :	0

Chantal PÉTARD-VOISIN présente le réseau DÉCLIC aux administrateurs.

Présentation du réseau DÉCLIC

DÉCLIC est un **réseau national** fédérant de nombreux acteurs de la **mutualisation informatique et numérique pour les collectivités territoriales** et les citoyens.

Ce réseau d'échange d'informations entre structures a pour objectif de faciliter la transformation numérique des services publics locaux. Le réseau est entièrement dédié à l'intérêt général des collectivités et permet de **mutualiser l'information, les expériences, la veille technologique et réglementaire** par une mise en commun d'outils et de moyens.

Organisé sous forme associative depuis 2006, le réseau regroupe **52 Opérateurs Publics de Services Numériques (OPSN)** répartis dans toute la France (Centres de Gestion, Syndicats Mixtes, Agences techniques Départementales, GIP, associations). Plus de **18 000 collectivités** locales sont adhérentes aux structures membres de Déclic.

Les **partenaires** du réseau sont des institutions comme la CNIL, l'ANSSI, la Banque des Territoires, l'Institut National pour la Cybersécurité et la Résilience des Territoires (IN.CRT), Cybermalveillance.gouv.fr.

Intérêt de l'adhésion pour le CDG 35

En adhérant au réseau DÉCLIC, le CDG 35 bénéficiera d'un accès à de **nombreuses ressources** :

- Un extranet et un réseau social professionnels
- Un fichier des fournisseurs de solutions (constructeurs, éditeurs, distributeurs, intégrateurs...)
- Une cartographie des opérateurs publics de services numériques
- Des espaces partagés (cahiers des charges, études comparatives)
- Des groupes de travail thématiques (sécurité, logiciels libres...) ou métier (RH, Finances...)

Ces ressources bénéficieront à l'activité « Administration numérique » du service **Conseil et Développement**, dédiée au conseil aux collectivités, ainsi qu'à l'activité « Systèmes d'information internes » du service **Ressources**.

Au-delà des outils et des ressources en matière de veille, le réseau permet de faciliter la **mise en relation** avec d'autres acteurs publics du domaine du numérique.

Enfin, les **Centres de Gestion** développant des missions de conseil en matière de numérique sont devenus des membres actifs du réseau.

Enfin, plusieurs Centres de Gestion, dont certains développent des missions de conseil en matière de numérique, sont membres du réseau : CDG 11 (Aude), 29 (Finistère), 32 (Gers), 34 (Hérault), 43 (Haute-Loire), 46 (Lot), 47 (Lot-et-Garonne), 56 (Morbihan), 59 (Nord), 62 (Pas-de-Calais), 65 (Hautes-Pyrénées), 82 (Tarn-et-Garonne).

Conditions d'adhésion

Le CDG 35 est considéré comme un adhérent de niveau 1, employant moins de 10 salariés en équivalents temps plein pour des activités dédiées à la mutualisation numérique. Le montant de l'adhésion annuelle fixé pour 2022 est de 850 €.

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité, par vote à main levée :

DÉCIDENT

- de **VALIDER** la proposition d'adhésion à l'association « Déclic »
- d'**AUTORISER** Madame la Présidente et Madame la Vice-Présidente déléguée au numérique, à signer tous documents y afférents.

AR-Préfecture de Rennes

035-283503563-20220711-11-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 11-07-2022

Publication le : 11-07-2022



La Présidente du Centre
de Gestion d'Ille-et-Vilaine,

Chantal PÉTARD-VOISIN